

MÉTIERS

ADR 1.3

EXPÉDITION DE MARCHANDISES DANGEREUSES

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires les compétences nécessaires concernant l'expédition des matières dangereuses.

OBJECTIFS	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les dispositions réglementaires en vigueur Répondre à l'obligation de formation du 1.3 de l'ADR Connaître les rôles et responsabilités de chaque acteur Connaître les prescriptions réglementaires relatives au classement au conditionnement et à l'expédition de marchandises dangereuses
PRÉ-REQUIS	Aucun
PROGRAMME	<p>Jour 1 9h00 : Accueil des participants</p> <p>Jour 1 9h30 : Tour de table de présentation et positionnement de chacun Les différents acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> L'emballleur, de l'expéditeur, du chargeur du transporteur, du destinataire Présentation de l'ADR et des prescriptions réglementaires applicables Les responsabilités respectives de chacun des acteurs <p>Le danger et le risque</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourquoi une matière est-elle qualifiée de dangereuse ? Les 13 classes de matières dangereuses <p>Jour 1 10h00 - 10h15 : Pause et échanges Les obligations de conditionnement et d'expédition :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le conditionnement des marchandises Les marquages La signalisation et l'étiquetage Les étiquettes Code Du Travail Qu'en est-il des exemptions seuils 1136 ADR ? <p>Jour 1 12h00 - 13h30 : Pause et échanges Les obligations liées au transport</p> <ul style="list-style-type: none"> La signalisation et le placardage des véhicules Le chargement et le calage Les documents de transport et les consignes de sécurité <p>Jour 1 15h15 - 15h30</p> <ul style="list-style-type: none"> Les équipements spécifiques du véhicule Le contrôle du véhicule avant départ et à réception

	<ul style="list-style-type: none"> Les quantités limitées du 1.1.3.4. <p>Comment réagir lors de la découverte d'un feu</p> <p>Jour 1 16h30 – 17h00</p> <ul style="list-style-type: none"> QUESTIONS REPONSES Évaluation des acquis Clôture
PUBLIC	Responsables, Personnel de silos, Magasiniers et Personnel au contact des matières dangereuses non formés au transport de matières dangereuses, Agriculteurs
INTERVENANT	Formateur spécialisé, conseiller sécurité ADR
RESPONSABLE DE FORMATION	Sandrine CHARLES
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Face à face, Diaporama, Présentation d'outils pratiques, Retours d'expérience, QCM
VALIDATION	Attestation de formation
DURÉE	1 journée (7 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.